GRAND CONSEIL **QUE 2441**
de la République et canton de Genève

Signataire : Laurent Seydoux

Date de dépôt : 29 octobre 2026

Question écrite urgente

Admission au collège de Genève : les moyennes d'entrée reflètent-elles réellement les chances d'obtention de la maturité ?

L'accès au collège de Genève repose aujourd'hui sur un système de seuils d'admissibilité fixés au terme du cycle d'orientation. Or, il apparaît qu'une frange significative d'élèves admis avec des moyennes tout juste suffisantes se heurte d'emblée à des difficultés majeures lors de la transition vers le secondaire II. Loin de garantir l'égalité des chances, ouvrir trop largement les vannes de la maturité gymnasiale sans s'assurer de la solidité des acquis fondamentaux conduit un nombre important de jeunes dans l'impasse de l'échec récurrent, du redoublement, voire de l'abandon pur et simple.

Pour éviter les parcours d'illusion académique et mieux valoriser les filières de la formation professionnelle duale dès la sortie du cycle, il devient impératif d'objectiver la corrélation réelle entre la moyenne d'entrée et le taux de certification finale. Si les données devaient prouver qu'en deçà d'un certain seuil les probabilités d'obtenir la maturité gymnasiale sont marginales, la question du relèvement des moyennes requises pour l'accès au collège devra être posée avec courage et pragmatisme.

A cette fin, le Conseil d'Etat est prié de répondre avec précision aux questions suivantes, pour chacune des volées ayant achevé leur parcours au bénéfice d'une maturité gymnasiale entre les années civiles 2016 et 2025 :

Pour chacun des élèves sortants certifiés du collège de Genève entre 2016 et 2025, quelle est la répartition en pourcentage et par année de leur moyenne générale obtenue à la sortie du cycle d'orientation, selon les paliers stricts suivants :

- ***moyenne strictement égale à 4,0 ;***
- ***moyenne supérieure à 4,0 et inférieure à 4,25 ;***
- ***moyenne entre 4,25 et moins de 4,50 ;***
- ***moyenne entre 4,50 et moins de 4,75 ;***
- ***moyenne entre 4,75 et moins de 5,0 ;***
- ***moyenne égale ou supérieure à 5,0 ?***

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera aux présentes questions.